

Le Guide des jobs

en Hauts-de-France

Toutes les infos
pour décrocher
ton job d'été
ou étudiant

Édito

Trouver un job vous apparaît très difficile et vous êtes nombreux à vouloir un travail saisonnier ou étudiant pour une rémunération complémentaire.

Le réseau régional Information Jeunesse propose de vous aider ! Il vous accompagne dans votre recherche de jobs et vous propose des services très concrets.

Des événements dédiés à l'emploi tels que des jobs dating, des rencontres ainsi que des forums sont organisés au cours de l'année par l'ensemble du réseau IJ en Hauts-de-France.

Des ateliers "CV et lettre de motivation" sont proposés pour vous permettre d'avoir les bons outils pour vous présenter aux employeurs.

Pour rester informé et avoir la possibilité de participer aux événements organisés par le réseau Information Jeunesse, rendez-vous sur notre site internet et suivez-nous sur les réseaux sociaux.

Le guide des jobs en Hauts-de-France paraît chaque année. Il est à votre disposition gratuitement et vous donne des conseils, des astuces, des informations pratiques, des pistes, des références de secteurs professionnels qui recrutent, des adresses régionales, des sites internet pour trouver votre job et des informations en droit du travail.

Utilisez ce guide dans toutes vos recherches. Il vous donnera des réponses adaptées à vos questions et vous aidera à organiser votre démarche.

Bonne chance dans votre recherche !

L'Équipe du CRIJ Hauts-de-France

Sommaire

MON JOB ET MES DROITS	4
À quel âge peut-on travailler ?	4
Le salaire	4
Ce que dit la loi	5
Le contrat de travail	6
Zoom Avant 18 ans : des jobs accessibles	7
Un job en auto-entrepreneur	8
Zoom Travail au noir / Étudiant et salarié	9
Faire valoir ses droits	10
ORGANISER SA RECHERCHE	12
Comment chercher	12
Zoom Trouver un job grâce aux réseaux sociaux	13
Le CV	16
Le mail ou la lettre de motivation	19
L'entretien	21
Zoom Les jobs d'hiver	22
LES SECTEURS QUI RECRUTENT	23
Agriculture	23
Animation, sports	24
Zoom Le Bafa	25
Commerce et grande distribution	26
Encadrement scolaire et périscolaire	27
Hôtellerie-restauration	28
Nettoyage, entretien	28
Parkings, sécurité, autoroutes	29
Santé	29
Zoom Baby-sitting	30
Services à la personne	31
Zoom Jobs insolites	32
Sondages, télémarketing, téléassistance, recensement	33
Tourisme, culture, événementiel	34
Transports	37
UN JOB À L'ÉTRANGER	38
Préparez votre projet	38
Comment chercher ?	38
Formalités et démarches	39
Santé	39
Quelques pistes	40
LE CRIJ ET LE RÉSEAU INFORMATION JEUNESSE	41



MON job ET MES droits

Un job est un emploi comme un autre. Il est soumis au droit du travail. Vous avez les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres salariés.

À partir de quel âge peut-on travailler ?

Travailler dès 16 ans, c'est possible. Cependant, une autorisation des parents ou du représentant légal est obligatoire.

Dans certains cas, le travail peut être autorisé à partir de 14 ans (voire avant pour le mannequinat, la publicité...), mais des règles particulières doivent être respectées. Dans la pratique, les recruteurs ont tendance à recruter davantage les jeunes à partir de 18 ans.

Le salaire

Il est versé chaque mois et s'accompagne d'un bulletin de paie à votre nom sur lequel doivent figurer certaines mentions obligatoires : poste occupé, période de paie, nombre d'heures effectuées, intitulé de la convention collective, salaire brut, nature et montant des cotisations sociales patronales et salariales, prise en charge des frais de transport, salaire net, congés.

Conservez à vie vos bulletins de paie, ils vous seront utiles pour faire valoir vos droits.

Le salaire net, c'est quoi ?

C'est la somme que vous recevrez. Son montant se calcule en retirant les cotisations sociales (environ 23 % du brut).

Le Smic, c'est quoi ?

C'est le salaire minimum.

Le Smic au 1er janvier 2024 est de 11,65 € brut de l'heure, soit 1 766,92 € brut par mois sur la base de 35h hebdomadaires.

À titre indicatif, le montant mensuel net du Smic s'élève à 1 400 € environ.



Salaire des moins de 18 ans

Rémunération minimale versée aux mineurs ayant moins de 6 mois d'activité professionnelle :

- moins de 17 ans : 80 % du Smic.
- entre 17 et 18 ans : 90 % du Smic.

Rien ne vous empêche de négocier pour demander plus !



Job et impôt

Les jeunes lycéens ou étudiants de moins de 26 ans ne paient pas d'impôt sur le revenu à condition que leurs salaires ne dépassent pas 3 fois le Smic.

Ce que dit la loi

	18 ans et plus	16-17 ans	14-15 ans
Formalités administratives	Visite médicale d'information et de prévention	<ul style="list-style-type: none"> • Visite médicale avant embauche • Accord écrit des deux parents ou du représentant légal 	<ul style="list-style-type: none"> • Visite médicale avant embauche • Accord écrit des deux parents ou du représentant légal + cosignataire du contrat • Demande écrite de l'employeur à l'Inspection du travail (accord tacite 8 jours après l'envoi)
Emplois interdits ou réglementés	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Débits de boissons ✗ Travaux comportant des activités dangereuses pour la santé et la sécurité du salarié et pénibles (travail sur machines, port de charges, travail en hauteur...) sauf dérogation ou déclaration à l'Inspection du travail 	
Durée maximale	<ul style="list-style-type: none"> • 10h par jour • 35h par semaine (jusqu'à 48h maximum) 	<ul style="list-style-type: none"> • 8h par jour • 35h par semaine uniquement pendant les vacances scolaires supérieures ou égales à 14 jours 	<ul style="list-style-type: none"> • 7h par jour • 35h par semaine (32h dans le secteur agricole) • Pas plus de la moitié des vacances scolaires (si supérieures ou égales à 14 jours)
Repos entre 2 jours de travail	11h consécutives	12h consécutives	14h consécutives
Repos hebdomadaire	1 jour (24h) ou plus selon accords	2 jours consécutifs dont le dimanche (dérogations possibles pour les 16-17 ans)	
Pause journalière	20 minutes toutes les 6h	30 minutes consécutives toutes les 4h30	
Travail de nuit	8h consécutives maximum sauf exceptions	✗ Interdit entre 22h et 6h sauf exceptions	✗ Interdit entre 20h et 6h sauf exceptions (mais jamais entre minuit et 4h)
Travail les jours fériés	Autorisé sauf le 1 ^{er} mai (exceptions dans certains secteurs où il est payé double)	✗ Interdit sauf exceptions	

Le contrat de travail

Un contrat de travail écrit – temps plein ou partiel – doit vous être remis dans les 2 jours ouvrables suivant votre embauche. Vous devez le signer. On parle de « temps partiel » quand la durée du travail est inférieure à 35h par semaine. Tout contrat peut être rompu avant la fin en respectant les conditions réglementaires.

Pour en savoir plus : code.travail.gouv.fr



Mentions obligatoires

- Nom et adresse du salarié et de l'employeur.
- Désignation et description du poste de travail occupé.
- Si remplacement, nom et qualification de la personne remplacée.
- Durée du contrat, date de début et de fin pour les CDD.
- Salaire, indemnités et avantages en nature.
- Temps de travail hebdomadaire.
- Lieu(x) de travail.
- Durée de la période d'essai et du préavis en cas de rupture de contrat.
- Convention collective applicable.
- Caisse de retraite complémentaire et organisme de prévoyance.

Le CDD

(contrat à durée déterminée)

Il est conclu pour une durée limitée. À la fin de votre CDD, vous avez droit à une indemnité de fin de contrat dite « indemnité de précarité » (10 % de la rémunération brute totale), sauf pour les jobs saisonniers, contrats vendanges et jobs étudiants.

La période d'essai est d'1 jour par semaine pour les CDD inférieurs ou égaux à 6 mois (ou selon convention collective).

Le contrat saisonnier

Très répandu surtout dans les zones touristiques et agricoles, il est conclu pour un travail qui se répète normalement chaque année à des dates à peu près fixes (récoltes, cueillettes, activités touristiques, secteur agro-alimentaire). Il existe aussi le contrat de vendanges (cf. p.23).

Le contrat de travail temporaire (intérim)

Vous êtes salarié et rémunéré par l'entreprise de travail temporaire. Vous assurez une « mission » (tâche précise et temporaire) au sein d'une autre entreprise. Sa durée exacte est précisée dans le contrat de travail.

Le CDI

(contrat à durée indéterminée)

C'est un contrat conclu sans limitation de durée, à temps plein ou temps partiel.



Fin de contrat

À la fin de votre contrat, l'employeur doit vous remettre à minima :

- un certificat de travail,
- un reçu pour solde de tout compte,
- une attestation à remettre à France Travail (ex Pôle emploi).

AVANT 18 ANS : DES JOBS ACCESSIBLES

N'hésitez pas à contacter directement les recruteurs. Vos atouts : dynamisme, motivation, savoir être (capacité à communiquer, adaptabilité, sens de l'organisation). Sortez votre joker en précisant que vous êtes hébergé à côté de votre job. Et pensez à solliciter votre entourage !

Valorisez vos compétences et vos expériences : informatique, langues étrangères, Bafa, stages, baby-sitting, implication dans une association, chantiers de bénévoles, service civique, pompier volontaire...

Attention, travailler chez un particulier n'est autorisé qu'à partir de 16 ans.

CES SECTEURS VOUS SONT PLUS ACCESSIBLES :



BABY-SITTING

Gardes d'enfants ponctuelles, régulières



TRAVAUX SAISONNIERS AGRICOLES

Conditionnement, maraîchage : ramassage, cueillette de fruits, de légumes, emballage...



VENTE

Boulangerie, marchés, plage



SERVICES À LA PERSONNE

Courses, garde d'animaux, ménage, jardinage, assistance informatique



ANIMATION

Encadrement d'enfants ou d'ados en accueil de loisirs



RESTAURATION

Restauration rapide, extras, plongeur

À défaut d'un job, voici des pistes pour d'autres expériences à valoriser sur votre CV ! Le réseau IJ pourra vous aiguiller.

- Sapeur-pompier volontaire (SPV) dès 16 ans.
www.pompiers.fr rubrique Devenir sapeur-pompier volontaire
- Chantiers de jeunes bénévoles (cf. p.40)
- Coopératives Jeunesse de Service
<https://lafabriquecooperative.fr/cooperatives-jeunesse-de-services/>
- Bénévole sur un festival, un spectacle (cf. p.36) dans une association...
- Préparer le Bafa dès 16 ans (cf. p. 25).
www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd
- Stages de découverte

Jobs et allocations familiales

Jeunes de moins de 21 ans : pour que vos parents continuent de percevoir les prestations familiales de la CAF (ou MSA), vos revenus ne doivent pas dépasser 55 % du Smic. www.caf.fr

Un job en auto-entrepreneur

Chauffeur VTC, livreur, services aux particuliers, création et vente de bijoux ou d'objets...

Certains jobs s'exercent en indépendant avec le statut de micro-entrepreneur. Vous n'êtes donc pas salarié d'une entreprise. Soyez vigilant quand vous répondez à une annonce, on peut vous imposer ce statut.

Conditions : le chiffre d'affaires de votre micro-entreprise est plafonné et ne doit pas dépasser certaines sommes sur une année d'activité. Ce régime fiscal et social est adapté pour des « petites » activités.

Démarches : le statut se demande simplement en ligne. Dès la réception de votre n° Siret, vous déclarez le montant de votre chiffre d'affaires chaque mois ou chaque trimestre.

Le calcul de vos cotisations et contributions s'effectue automatiquement.

www.bpifrance-creation.fr

www.autoentrepreneur.urssaf.fr

<https://formalites.entreprises.gouv.fr>



Limites de la micro-entreprise

Si vous êtes imposable sur le revenu, c'est à vous de cotiser pour les caisses de retraite, de Sécurité sociale ou de prévoyance. Vous ne pouvez déduire de votre chiffre d'affaires aucune charge (téléphone, scooter, vélo, déplacements...) et n'avez pas droit aux congés payés. Vous devez aussi vérifier que vous avez une mutuelle correcte qui vous couvre en cas d'accident.



Étudiants entrepreneurs

Le statut national étudiant entrepreneur (SNEE) s'adresse en particulier aux étudiants et jeunes diplômés porteurs d'un projet de création d'entreprise. Seule condition requise : être titulaire du bac ou du niveau bac.

Parmi les avantages : aménagements d'emploi du temps, crédits ECTS et possibilité de substituer au stage le travail sur son projet. Ce statut permet de garder ou de retrouver le statut étudiant avec la possibilité (si vous avez moins de 28 ans) de conserver les bourses sur critères sociaux, la couverture sociale étudiante, les tarifs réduits... Pour obtenir ce statut, vous devez déposer votre demande sur : www.pepite-france.fr. Votre Pepite étudiera votre dossier et, en fonction de votre motivation et de l'avancée de votre projet, vous délivrera ou non le statut.

Des infos également sur : www.cidj.com

Toutes les infos en région Hauts-de-France sur :

www.ij-hdf.fr/informations/creer-ou-reprendre-une-entreprise

TRAVAIL « AU NOIR »

Ne pas être déclaré par un employeur est illégal. Être déclaré garantit vos droits sociaux. Plus d'infos sur :

secu-jeunes.fr rubrique Mon job & moi. Conséquences si vous n'êtes pas déclaré :

- ✘ En cas d'accident du travail, vous n'êtes pas assuré.
- ✘ Vous n'aurez pas droit aux allocations-chômage, à la prime d'activité, aux APL...
- ✘ Vos heures de travail ne compteront pas pour le calcul de votre retraite.
- ✘ Si l'employeur ne vous paie pas, les recours seront extrêmement difficiles.

✘ Difficile d'obtenir un logement sans justifier de revenus.

Pour être sûr d'être bien déclaré par son employeur : www.urssaf.org rubrique Ressources documentaires / Espace jeunes

www.travail-emploi.gouv.fr rubrique Droit du travail / Lutte contre le travail illégal

L'Inspection du travail (Dreets) répond anonymement à vos questions. Contact sur : www.dreets.gouv.fr

Contact et coordonnées à retrouver page 10 et sur : <https://hauts-de-france.dreets.gouv.fr>

ÉTUDIANT ET SALARIÉ

Vous pouvez bénéficier d'aménagements (dispense d'assiduité, emploi du temps adapté...). Soyez vigilant cependant : il est parfois difficile de concilier la réussite d'une année d'études avec un job à plus de 15h/semaine. Renseignez-vous auprès du secrétariat de votre université et sur etudiant.gouv.fr.

Si vous percevez un salaire au minimum équivalent à 78 % du Smic net (soit 1070.78 €) depuis au moins 3 mois, vous pourrez bénéficier de la prime d'activité.

Étudiants boursiers, attention : si vous gagnez plus de 3 fois le Smic sur une année civile, votre bourse risque d'être revue à la baisse.

Étudiants étrangers

Tout étudiant étranger peut travailler jusqu'à 964h/an (soit 60 % de la durée légale). Au-delà, il vous faudra une autorisation. Les règles varient selon votre nationalité :

- Européen, vous pouvez travailler ;
- non-Européen, il faut un titre de séjour « Etudiant » et l'employeur doit vous déclarer à la préfecture ;
- Algérien, d'autres règles s'appliquent.

Pour les non-étudiants, un titre de séjour ou une autorisation de travail est nécessaire. Les étudiants étrangers titulaires d'une carte de séjour Etudiant ne peuvent pas être auto-entrepreneurs. Pour en savoir plus : www.service-public.fr rubrique Fiches pratiques par thème / Étranger / Travail en France

> www.ij-hdf.fr/informations/sejour-et-travail-des-etrangers-en-france

Faire valoir ses droits

En cas de conflit avec votre employeur, des solutions existent :

À l'amiable :

- Les représentants du personnel ont pour mission de faire part de toute réclamation à l'employeur.
- Les syndicats de salariés.
- L'inspection du travail (Dreets).

Devant la justice :

- Le conseil de prud'hommes est compétent pour régler tous les litiges individuels entre employeurs et salariés.
- Les syndicats de salariés peuvent vous représenter en justice.

Toutes les informations sur :

www.ij-hdf.fr/informations/les-droits-et-obligations-du-salarie

Pour plus de renseignements, contactez l'inspection du travail.

Numéro unique pour toute question relative au droit du travail :
0806 000 126 (prix d'un appel)

DREETS HDF

hauts-de-france.dreets.gouv.fr

03 20 96 48 60

(8h45 - 11h30 et 13h45 - 16h30)

Lille : Les Arcades de Flandre - 70, rue Saint Sauveur - BP 30502 - 59022 Lille CEDEX

Amiens : 40, rue de la Vallée - BP 71710 - 80017 Amiens CEDEX 1



Harcèlement au travail : un délit

Le harcèlement est la répétition de propos et de comportements ayant pour but ou effet une dégradation des conditions de vie de la victime.

Si vous êtes dans une situation de harcèlement, envoyez un SMS au 114, déposez plainte au commissariat ou parlez-en aux représentants du personnel ou au médecin du travail.

Pour en savoir plus :

www.service-public.fr Fiches pratiques par thème /Justice

Coordonnées des DDETS par département :

Aisne

Cité administrative - 02000 Laon

Tél : 03 23 26 35 00

Mail : ddets-directeur@aisne.gouv.fr

Nord

Pour connaître l'unité de contrôle dont vous dépendez, un seul numéro de téléphone

Tél : 03 20 12 55 55

Mail : ddets-cab@nord.gouv.fr

Siège social

Cité administrative

175, rue Gustave Delory - BP 82008
59011 Lille cedex

Tél. : 03 20 18 33 33 (standard)

Site DDETS Lille Gambetta

77, rue Léon Gambetta - BP 20501
59022 Lille Cedex

Tél : 03.20.12.55.55

Somme

Rue Marc Lefrancq – BP 90045
59301 Valenciennes Cedex
Tél : 03.27.09.96.96

Oise

101 avenue Jean Mermoz - BP 10459
60004 Beauvais
Tél : 03.65.43.40.00
Mail : ddets-direction@oise.gouv.fr

40 rue de la Vallée - BP 71710
80017 Amiens
Tél : 03.64.26.88.00

Pas-de-Calais

Pour connaître l'unité de contrôle dont vous dépendez, un seul numéro de téléphone.

Tél : 03 21 60 28 00

Sites d'Arras (62 000) : 14 voie Bossuet // 5 rue Pierre Bérégofoy

Site de Béthune (62 400) : 16 Rue Gaston Defferre

Site de Boulogne-sur-Mer (62 200) : Quai Gambetta (Immeuble D)

Site de Calais (62 100) : 70 Rue Mollien

Site de Lens (62 300) : Avenue Van Pelt

Pour aller plus loin :

code.travail.gouv.fr

www.travail-emploi.gouv.fr

rubrique *Droit du travail*

www.service-public.fr

rubrique *Fiches pratiques par thème / Travail*

Victime de discrimination ?

À l'embauche ou au travail, comme partout, toute forme de discrimination est interdite.

www.antidiscriminations.fr

3928 : signalement et accompagnement des victimes de discrimination

www.defenseurdesdroits.fr/



Jeunes en situation de handicap vous avez les mêmes droits

www.monparcourshandicap.gouv.fr

www.agefiph.fr

www.ij-hdf.fr/informations/jeunes-handicapes-trouver-un-emploi-ou-une-formation



Job et impôt

Les salaires versés aux jeunes âgés de 25 ans au plus au 1er janvier de l'année d'imposition pendant leurs études ou durant leurs congés scolaires ou universitaires sont exonérés d'impôts dans la limite de 3 fois le Smic.

www.impots.gouv.fr

ORGANISER sa recherche

Commencez vos recherches dès janvier-février pour les jobs d'été et dès septembre pour ceux d'hiver.

Comment chercher ?

Faites le point sur vos points forts, vos compétences, vos envies et vos contraintes puis répondez aux offres ou envoyez des candidatures spontanées. Ciblez vos recherches et ne vous éparpillez pas !

- Jouez la proximité
- Suivez l'actualité des recrutements (LinkedIn, Facebook, sites des entreprises...)
- Parlez-en autour de vous
- Soyez actif et disponible
- Créez-vous des alertes



Se loger loin de chez soi

Colocations, auberges de jeunesse, résidences de jeunes travailleurs, résidences universitaires, dispositifs de la commune, campings, famille, amis, relations... Il est plus facile de trouver un job quand on a déjà un hébergement ! Infos auprès du réseau Info Jeunes et sur : www.cidj.com

Pour les étudiants

Les Crous proposent des offres de jobs temporaires compatibles avec vos études ou saisonniers dans divers secteurs.

www.jobaviz.fr

Autres pistes à explorer

- Missions locales (16-25 ans)
- Maisons de l'emploi

Elles accompagnent les jeunes sortis du système scolaire et disposent d'offres d'emploi.

www.unml.info (annuaire des missions locales)

<https://www.ville-emploi.asso.fr/annuaire-du-reseau>

L'AREFIE rassemble sur son site les missions locales et MEF des Hauts-de-France : www.arefie.org



Réseau Info Jeunes

Il accompagne les jeunes dans leur recherche de job : offres d'emploi, organisation de forums et d'ateliers...

Consultez les actualités et événements dédiés aux jobs sur ij-hdf.fr et découvrez des offres d'emploi sur www.ij-annonces.fr

Agenda national des opérations Jobs d'été : www.jobs-ete.com

Réseau relationnel

Pour obtenir conseils et pistes, parlez de votre recherche à votre famille, aux amis, anciens collègues de stage, voisins, commerçants proches de chez vous et communiquez sur vos réseaux sociaux.

TROUVER UN JOB GRÂCE AUX RÉSEAUX SOCIAUX

Incontournables pour vous faire repérer et entrer en contact avec des employeurs, les réseaux sociaux sont un bon moyen pour trouver un stage, un emploi ou un job !

Attention, cependant, à bien configurer votre confidentialité et à ne pas publier n'importe quelle info vous concernant (photos, contenus...). Car les recruteurs vont aussi consulter votre profil et se faire une idée de votre personnalité à travers vos publications !



Sur **LinkedIn**, premier réseau professionnel, rendez-vous à la rubrique Emploi et consultez les pages des entreprises. Créez-vous des alertes LinkedIn Jobs.



Sur **X (ex-Twitter)**, suivez les # liés aux jobs : #job et #jobsdete vous informent, par exemple, des dates des journées Jobs d'été organisées dans le réseau Info Jeunes.



Sur **Facebook** et **Instagram**, partagez avec vos contacts et amis votre recherche de job. Suivez les groupes jobs de votre territoire et l'actualité des entreprises.

Droit à l'oubli sur Internet

Pour obtenir des infos sur ce sujet, scannez le code !



Nos conseils

N'hésitez pas à entrer en contact avec les personnes qui vous intéressent. Informez-les que vous cherchez un job. Exprimez votre motivation. Cela vous permettra aussi de développer votre réseau.

Travaillez votre identité numérique en ayant toujours un profil à jour : petite biographie sur X (ex-Twitter), résumé et expériences sur LinkedIn avec une photo de profil « professionnel » et la mention « en recherche d'un job de... ».

Soyez précis et choisissez vos mots clés avec soin. Ils doivent permettre à l'entreprise de repérer votre profil en premier !

Faites vivre vos comptes sociaux en partageant des contenus (actualités, articles, études...) sur le sujet en rapport avec votre univers professionnel.

Consultez aussi les articles consacrés aux réseaux sociaux sur le site :

www.ij-hdf.fr/actualites/medias-numerique

• Agences d'emploi et de travail temporaire

Elles proposent des missions courtes ou saisonnières. Dans la plupart des cas, il faut être majeur. Pensez à vous inscrire en ligne sur les sites de chaque agence et à les relancer.

www.agences-interim.com

• Espaces saisonniers

Si vous êtes disponible plusieurs mois avec un peu d'expérience, contactez les Maisons des saisonniers. À voir selon votre région.

www.saisonnalite.org

• La Boussole des Jeunes

Favorise la mise en relation rapide entre professionnels et jeunes pour bénéficier de services adaptés à leur situation. Connectez-vous pour être contacté par un professionnel de l'emploi.

www.boussole.jeunes.gouv.fr

• Les Promeneurs du Net (PDN)

En relation directe avec les jeunes sur Internet, ces professionnels issus de différents secteurs écoutent et conseillent sur toutes les questions dont celle du job. Retrouvez-les sur :

www.promeneursdunet.fr

Sites web et applis

Ils sont incontournables dans une recherche de job. Tapez les bons mots-clés dans votre moteur de recherche ou passez par des sites généralistes ou plateformes. Téléchargez certaines applis sur votre smartphone. N'hésitez pas à publier votre CV en ligne pour être visible des recruteurs en recherche de profils comme le vôtre (quelques exemples ci-contre).

Sites web des entreprises

Pensez aux pages « emploi » ou « job étudiant » des entreprises et grandes enseignes. Tapez le nom de l'entreprise suivi du terme « recrutement » dans votre moteur de recherche et postulez en ligne ou déposez votre CV.



Sites généralistes et applis

À titre indicatif :

- indeed.fr
- leboncoin.fr
- hellowork.com/fr-fr/
- monster.fr
- emploi.org
- saisonnier.fr
- 1jeune1solution.gouv.fr
- cornerjob.com
- emplois2024.fr
- jemepropose.com
- emploi.handicap.fr
- emploi.lefigaro.fr
- Jobhopp.com

France Travail (ex Pôle Emploi) propose également des offres saisonnières accessibles à tout public et informe sur les journées de recrutement. Possibilité de déposer et diffuser votre CV en ligne.

www.francetravail.fr

Utilisez la recherche avancée.

Forums et salons

Sur les salons de l'emploi, job dating, forums job, vous serez en contact direct avec les entreprises qui recrutent.

www.salononline.pole-emploi.fr/candidat

<https://mesevenementsemploi.pole-emploi.fr>

<https://jeunesdavenirs.fr/nos-evenements/>

www.jobfest.fr/

[www.c2rp.fr/actualites-evenements/
evenements](http://www.c2rp.fr/actualites-evenements-evenements)

[https://mesevenementsemploi.pole-
emploi.fr](https://mesevenementsemploi.pole-emploi.fr)

Les collectivités en Hauts-de-France

> La plateforme Proch'emploi de la Région Hauts-de-France propose des offres d'emploi : www.hautsdefrance.fr/offres-emploi-prochemploi/

> Le Conseil départemental de l'Aisne est à l'initiative d'une plateforme mettant en relation employeurs et bénéficiaires du RSA
www.aisne-actifs.com/

> Le Conseil départemental du Nord propose un site de recrutement ouvert à tous : [https://recrutement.lenord.fr/
nos-offres](https://recrutement.lenord.fr/nos-offres)

> Le Conseil départemental du Pas-de-Calais propose une plateforme mettant en relation employeurs et bénéficiaires du RSA : <https://monjob62.fr>

Les communes ou communautés de communes proposent parfois des offres d'emploi (CDD, CDI, Alternance, stag ou encore contrats saisonniers...) sur leurs portails.

Aisne

> L'Agglomération du Grand Soissons
<https://emploi.grandsoissons.com/>

> La Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry
[www.carct.fr/offres-demploi-et-
stages](http://www.carct.fr/offres-demploi-et-stages)

> L'Agglomération du Saint-Quentinois
[www.agglo-saintquentinois.fr/
engagee/l-agglo-recrute/
les-offres-
d-emploi-1437.html](http://www.agglo-saintquentinois.fr/engagee/l-agglo-recrute/les-offres-d-emploi-1437.html)

Nord

> La Ville de Lille : [www.lille.fr/Votre-
Mairie/La-municipalite-recrute/
Acceder-aux-offres](http://www.lille.fr/Votre-Mairie/La-municipalite-recrute/Acceder-aux-offres)

> La MEL (Métropole européenne de Lille) : [https://lillemetropole.gestmax.
fr/search?redirected=3](https://lillemetropole.gestmax.fr/search?redirected=3)

> La Ville de Marcq-en-Barœul
www.monjobamarcq.fr/jobs

> La Ville de Roubaix
<https://roubaixemploi.fr/>

> La Ville de Coudekerque-Branche
www.coudekerque-emploi.fr/

Oise

> La Ville de Beauvais
<https://emploi.beauvais.fr>

> L'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC)
www.emploicompiegnois.fr

> La Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte
[www.ccpoh.fr/connaitre-la-collecti-
vite/nous-rejoindre/](http://www.ccpoh.fr/connaitre-la-collectivite/nous-rejoindre/)

> Le territoire du sud de l'Oise
www.job-sudoise.fr/

> La Communauté de Communes de la Picardie Verte (CCPV)
[www.picardieverte.com/economie/
offres-demploi/](http://www.picardieverte.com/economie/offres-demploi/)

Pas-de-Calais

> La Communauté de communes du Ternois : www.ternoiscom.fr/index.php/offre-emploi/

> La Ville de Lens : <https://villelens.fr/ma-ville/recrutement/nos-offres-emplois/>

> L'Agglomération de Calais
<https://emploi.calais.fr/offres-emploi/>

> La Communauté d'Agglomération Grand Calais
www.grandcalais.fr/emploisetstages/

> La Communauté urbaine d'Arras
www.cu-arras.fr/emploi/

Somme

> La Métropole d'Amiens
<https://emploi.amiens-metropole.com/>

> La Ville de Péronne
www.ville-peronne.fr/ma-ville/travailler-avec-peronne/la-ville-recrute

> La Communauté de commune Ponthieu-Marquenterre
www.ponthieu-marquenterre.fr/cc-ponthieu-marquenterre/recrutement/

> La Baie de Somme
www.baiedesomme.org/emploi/



Le CV

Le CV doit être rédigé en cohérence avec l'offre de job et vous présenter sous un angle favorable. Optez pour une présentation claire, simple et aérée.

À quoi sert-il ?

Le CV présente vos parcours personnel et professionnel. Il valorise votre expérience, vos compétences, vos engagements, vos centres d'intérêt et vos activités de loisirs. Le petit plus : précisez votre disponibilité et votre mobilité géographique.

Conseils

- Le CV doit être adapté à une offre.
- Donnez un titre à votre CV. Cela permet au recruteur de comprendre rapidement pour quel job vous postulez. « CV » n'est pas un titre !
- Notez votre nom de famille en majuscules.
- Soyez clair, précis et synthétique.
- Soignez votre orthographe !
- La photo est facultative. Si on vous la demande, vérifiez qu'elle est adaptée et de bonne qualité.
- Si vous vous inspirez de modèles de CV, évitez le copier-coller !
- Si vous utilisez des couleurs, optez pour des tons neutres qui passent aussi sur une sortie en noir et blanc.



Le CV en ligne

Il permet d'ajouter du contenu multimédia et des liens hypertextes. Vous envoyez un mail ? Mettez votre CV en pièce jointe de préférence au format PDF et nommez-le avec vos nom et prénom.

Vous remplissez un formulaire de CV ? Utilisez le champ libre pour mettre en valeur vos atouts !

Mentionnez vos engagements et activités personnelles

Bénévolat, stage, séjour linguistique, chantier de jeunes bénévoles, service civique, séjour au pair, mais aussi compétences en informatique, participation à des Moocs, création de contenus numériques (articles, vidéos, photos, podcasts), appartenance à un groupe de musique, à un club de sport... Mettez tout cela en avant, surtout si vous avez peu d'expérience. Ces indices sur votre personnalité prouveront votre capacité à vous intégrer à une équipe et à vous intéresser. Et cela plaira à de futurs recruteurs !

- Faites ressortir les bons mots clés issus des offres d'emploi.
- Ajoutez le lien vers votre profil sur les réseaux sociaux professionnels comme LinkedIn.

Et, à moins d'une idée extraordinaire, ne partez pas sur des CV trop originaux !

En savoir plus

Rédiger son CV avec les outils en ligne !

Scannez le QR Code et retrouvez des infos, des conseils et quelques outils gratuits pour vous aider à rédiger votre CV et/ou votre lettre de motivation :



Les structures du réseau Information Jeunesse des Hauts-de-France vous aident à rédiger votre CV. Retrouvez leurs coordonnées et les événements qu'elles organisent sur le site www.ij-hdf.fr Consultez le carnet d'adresses des structures en page 41



Nos conseils en vidéo pour faire votre CV
sur www.cidj.com rubrique Emploi,
jobs et stages

Photo facultative



20 ans

Tél. : 06 00 00 00 00

monmail@gmail.com

Profil LinkedIn

120 avenue des Lauriers

44000 Nantes

Permis B

SKILLS

- Maîtrise de l'anglais
- Goût du contact
- Endurance
- Gestion du stress

CENTRES D'INTÉRÊT

- Course à pied : participation à des marathons
- Cinéma

Lois MARTIN Serveur

EXPÉRIENCE

Été 2023

Serveur au restaurant du golf de Pornic

- Accueil des clients
- Description du menu / suggestions
- Prise des commandes
- Encaissement
- Service des boissons et des plats

Week-end et vacances scolaires 2023

Employé restauration rapide Paimbœuf

- Accueil des clients
- Traitement de la commande + service
- Encaissement

FORMATION

2023-2024 : Licence (L1) mention Miashs

Mathématiques et informatique appliquées
aux sciences humaines et sociales à l'université
de Nantes

2023 : Bac général à dominante mathématiques et sciences physiques

Lycée XXX - Nantes

Incontournable

CV, lettres de motivation, entretiens... Conseils pour décrocher un job et modèles
de CV et de lettres sur www.ij-hdf.fr

Le mail ou la lettre de motivation

La lettre ou le mail de motivation doivent compléter votre CV et donner envie au recruteur de vous rencontrer.



Vous postulez en candidature spontanée ?

Positionnez-vous clairement sur un poste, montrez que vous vous êtes renseigné sur l'entreprise, ses activités et ses contraintes. Et insistez sur ce que vous pouvez apporter, votre disponibilité...

Quel format ?

C'est de plus en plus souvent par mail, avec votre CV en pièce jointe, que vous candidatez à un job, sauf si une lettre est clairement demandée par l'entreprise.

Votre adresse mail doit être sobre, à vos nom et prénom, sans pseudo. Sinon, créez-vous une adresse spécifique dédiée à votre recherche de job.

Conseils pour vous démarquer

- Personnalisez votre lettre/mail et prenez le temps de la rédiger. Soyez clair, utilisez un langage simple et adapté à l'entreprise.
- Intéressez-vous à l'entreprise via son site web ou ses réseaux sociaux.

- Repérez des informations et mots clés essentiels figurant sur l'annonce.
- Montrez en quelques phrases que vous appréciez l'entreprise, ses produits, ses services...
- Soulignez vos aptitudes pour le poste, montrez votre motivation et précisez comment vous vous imaginez en situation. N'hésitez pas à réutiliser les mots clés repérés précédemment.
- Si vous avez déjà fait des stages ou exercé un job, insistez sur votre expérience, votre sérieux et votre sens des responsabilités.

Dans tous les cas, indiquez vos disponibilités : un mois, tout l'été, les week-ends, pendant les vacances scolaires... et précisez si vous êtes mobile (moyen de transport).



Bon à savoir

- Précisez bien la référence ou l'objet : candidature à un emploi de vendeur.
- Par mail, commencez par « Bonjour », par lettre utilisez plutôt « Madame, Monsieur ».
- Attention aux fautes d'orthographe ! Faites relire votre courrier avant de l'envoyer.
- Une lettre = une candidature. Le recruteur doit sentir que vous êtes intéressé par son entreprise.

Indispensable : le suivi de vos candidatures



Si vous n'avez pas de nouvelles une semaine après avoir envoyé CV et lettre, n'hésitez pas à relancer l'entreprise. En cas de réponse négative, demandez-en la raison pour réagir et revoir votre stratégie. Pour suivre tous vos envois, réalisez un tableau et indiquez, pour chacune des entreprises contactées, la date d'envoi, la réponse, la date de relance, de l'entretien... Cela vous aidera à y voir plus clair ! **Scannez le QR code pour obtenir un modèle de tableau.**

Les essentiels d'un mail de candidature en quelques mots :
1. accroche, 2. développement, 3. disponibilité, 4. demande d'entretien

Les essentiels d'un mail
de candidature en 10 lignes.

Nouveau message

À Adresse mail du correspondant
Cc Autre destinataire si besoin (non principal)
Cci Destinataire masqué
Objet Candidature au poste de...

📎 Pièces jointes : CV Quentin Dumas
Lettre de motivation (si demandée)

Bonjour Madame Xxx, Monsieur Xxx

ACCROCHE

- La raison de votre candidature : réponse à une annonce, candidature spontanée...
- L'accroche doit capter l'intérêt de votre interlocuteur.

DÉVELOPPEMENT

- Mettez en valeur vos compétences et qualités en rapport avec la fonction et les missions du poste que vous convoitez.
- Illustrez par des exemples tirés de votre expérience.
- Montrez ce que vous apporterez à l'entreprise.

VOS DISPONIBILITÉS / MOBILITÉ

- Vacances scolaires, week-ends, soirs en semaine...
- Moyen de transport, hébergement assuré

DEMANDE D'ENTRETIEN

Au plaisir d'échanger avec vous, cordialement.

Quentin DUMAS
Tél. : 06 00 00 00 00

Envoyer

L'entretien

Il est normal d'être stressé lors d'un entretien. En le préparant, vous serez plus détendu et la relation s'en trouvera facilitée. Les recruteurs se font une idée d'un candidat dès les premières minutes. Voici donc quelques conseils pour mettre toutes les chances de votre côté.

Premier contact

Dès que vous avez envoyé votre candidature, sachez que l'employeur peut vous contacter à tout moment.

- Si vous n'êtes pas dans des conditions idéales, ne répondez pas. Vous rappellerez plus tard, au calme.
- Soignez le message d'accueil sur votre répondeur : veillez à ce qu'il soit neutre.
- Avant de conclure la conversation, notez le nom de la personne que vous allez rencontrer, le lieu, la date et l'heure du rendez-vous.

Différents types d'entretien

- **En face-à-face** : restez naturel, soignez votre apparence et faites attention à votre posture
- **Par téléphone** : préparez-vous en avance et soyez réactif ! De plus en plus utilisé, il permet une pré-sélection rapide des candidats.
- **En visio** : testez votre matériel informatique avant l'entretien (micro, caméra). Le jour J, assurez-vous que la connexion internet est bonne, et faites attention à votre arrière-plan ainsi qu'à votre tenue !
- **En groupe** : apprenez à vous distinguer des autres candidats sans pour autant prendre toute la place.

Avant l'entretien

- Renseignez-vous sur l'entreprise.
- Ayez en mémoire la fiche de poste, votre lettre et votre CV.
- Entraînez-vous à répondre à tous types de questions.

- Préparez une ou deux questions à poser au recruteur.
- Pensez aux qualités que vous pourrez mettre en avant (autonomie, réactivité, polyvalence...).
- Géolocalisez le lieu du rendez-vous et prévoyez votre trajet pour arriver quelques minutes en avance. Vous serez moins stressé le jour J.

Le jour J

- Votre tenue doit être adaptée au poste



Les règles d'or

- Se renseigner sur l'entreprise pour laquelle vous postulez.
- Mettre votre téléphone en mode silencieux.
- Ne pas mentir sur votre parcours.
- Répondre aux questions sans être arrogant.
- Savoir écouter, ne pas couper la parole.

proposé mais vous devez aussi vous sentir à l'aise en la portant.

- Arrivez quelques minutes en avance.
- Ayez en tête le nom de la personne que vous allez rencontrer.
- Soignez votre vocabulaire, votre gestuelle, votre ton. Les recruteurs savent interpréter le langage corporel.
- L'entretien permet au recruteur d'estimer si vous êtes le bon candidat. C'est aussi l'occasion de vérifier que le poste correspond à vos attentes.
- Répondez calmement aux questions et posez-en aussi quelques-unes.
- Demandez au recruteur les modalités de réponse et les délais.
- Remerciez votre interlocuteur.

En savoir plus

www.cidj.com

Les ateliers collectifs du Cidj

www.emploi-store.fr

Après l'été, les pistes pour trouver un job d'hiver sont nombreuses. La plupart des recrutements se déroulent à partir de septembre/octobre. Anticipez!

Pour les fêtes de fin d'année

Marchés de Noël : repérez les commerçants et artisans ou contactez les mairies dès septembre.

Sapins : les producteurs proposent des missions liées à la coupe des sapins et à l'expédition de novembre à mi-décembre. Postulez auprès des grandes surfaces ou des jardinerie pour la vente.



Père Noël : sur des opérations de street marketing et des animations dans les centres commerciaux (cf. p. 36). Pour répondre aux lettres des enfants, contactez l'agence Manpower de Libourne (33) dès septembre.



Vendeurs et animateurs commerciaux : dans les boutiques, grandes surfaces, librairies, fleuristes et bien évidemment les magasins de jouets. Faites la tournée des magasins avec votre CV! Pensez aussi à la **restauration** ou au secteur des **livraisons** (chauffeur-livreur) et de la **préparation des commandes** (cf. p.26 et 37), très dynamiques pendant cette période. Faites le tour des agences d'interim.

Lors des inventaires

Les entreprises de distribution programment généralement leur inventaire en fin ou début d'année, tôt le matin, tard le soir ou le week-end.

Annonces en ligne via les sociétés d'interim ou les entreprises spécialisées :
www.fairson.fr/recrutement
www.rgis-job.fr
<https://inventaireplus.fr/>

Chez les ostréiculteurs

Les exploitants proposent souvent des missions de quelques jours dès la mi-décembre pour la mise en bourriche des huîtres (débutants acceptés). Appelez directement, avant novembre, les ostréiculteurs ou les agences d'interim des régions conchylicoles.
www.ostrea.org/pa-cat/emploi/emploi-ostreiculture/
www.francenaisain.com

La saison des pommes/poires

La récolte démarre en général dès septembre et dure jusqu'à fin octobre. De nombreuses offres sont en ligne sur lagriculture-recrute.org (cf. p. 23) et sur www.francetravail.fr

À la montagne

De décembre à avril, au pied des pistes ou en altitude, des saisonniers sont embauchés dans la vente, l'hôtellerie, la restauration, le tourisme, le nettoyage, l'animation. Offres d'emploi sur les sites des stations de sports d'hiver et de France Travail (ex Pôle Emploi).
www.emploi-montagne.com
www.domaines-skiables.fr
www.francetravail.fr
<https://job-montagne.fr/>
<https://job-tourisme.fr/>



Pour +
d'infos et
de conseils,
scannez le
QR CODE



LES secteurs QUI recrutent

AGRICULTURE

Les travaux agricoles sont variés et offrent des possibilités de jobs un peu partout en France. Des contrats à temps plein ou à temps partiel sont possibles, notamment entre avril et octobre, mais le pic d'activité et les recrutements sont beaucoup plus importants l'été. Au fil des saisons, les activités sont multiples : entretien des cultures, ramassage de légumes, cueillette de fruits, de fleurs, vendanges, conditionnement... Sous serres, en plein champs, dans une exploitation agricole ou un entrepôt, ces travaux exigent une bonne forme physique et une tenue adaptée.

Un véhicule est très souvent indispensable pour se rendre sur le lieu de travail car les exploitations sont rarement desservies par les transports en commun : pensez au co-voiturage.

L'employeur peut vous proposer un CDD, un contrat de travail saisonnier (voir p. 9) ou encore un Tesa (titre emploi simplifié agricole), formule d'embauche simplifiée et adaptée au secteur.

À savoir : la plupart du temps, vous n'êtes ni logé ni nourri. L'agriculture est un secteur qui embauche des jeunes à partir de 16 ans.

À noter : ce secteur recrute de nombreux travailleurs étrangers à condition d'avoir un titre de séjour ou une autorisation de travailler. Plus d'infos auprès de la Dreets, Service de la main-d'œuvre étrangère (cf. p. 10).

Il est maintenant possible de faire sa demande en ligne sur :

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>



Vendanges

Cueilleurs de raisin, porteurs de hottes... Dès 16 ans, vous pouvez signer un contrat vendanges d'une durée d'un mois maximum (renouvelable 1 fois), avec un ou plusieurs employeurs, ce contrat est accessible aux étudiants et aux salariés en congés payés. Il ne donne pas droit à l'indemnité de précarité. <https://travail-emploi.gouv.fr>

Où trouver des offres

www.pole-emploi.fr taper « agriculture » dans le moteur de recherche

www.lagriculture-recrute.org

Carte nationale des emplois saisonniers, calendrier agricole...

<https://hautsdefrance.chambre-agriculture.fr>

www.anefa.org/hauts-de-france

Privilégiez les contacts locaux : rencontrez les producteurs sur les marchés ou lors des journées portes ouvertes.



L'aide Agri-mobilité d'Action Logement permet aux saisonniers agricoles d'obtenir une aide de 600 € pour se loger. www.actionlogement.fr

ANIMATION, SPORTS

L'animateur encadre des enfants ou des adolescents sur leur temps de loisirs (périscolaire, vacances) dans les accueils de loisirs, centres de vacances, classes de découverte ou campings. De nombreuses offres sont à saisir dans ce secteur !

Qualités requises : il est indispensable d'aimer travailler en équipe et vivre en collectivité, d'être pédagogue, à l'écoute, créatif et dynamique !

Qualifications

- Le Bafa pour être animateur (cf. p. 25)
- Le BPJEPS (brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport) pour être animateur sportif.

Titulaire du BPJEPS AAN (activités aquatiques et de la natation), du BSB, du BNSSA, vous pouvez surveiller les lieux de baignade. Avec le BPJEPS AAN, vous pouvez en plus donner des cours de natation. www.ffss.fr

- La formation aux premiers secours PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1), accessible dès l'âge de 10 ans, est un atout supplémentaire. Renseignez-vous auprès du réseau Info Jeunes.

Où trouver des offres ?

- Toute l'année sur les sites web des structures Info Jeunes et lors des journées Jobs d'été organisées par le réseau Info Jeunes :

www.jobs-ete.com

www.cidj.com

www.ij-annonces.fr

- Via le réseau Profession Sport et Loisirs :

<https://lesportrecrute.fr>

- Sur les sites web spécialisés :

www.planetanim.com

www.jobanim.com

<https://recrutement.ucpa.com>

<https://taleez.com/careers/ufcv-emploi>

<https://laligue.org/offres-emploi/>

<https://lespep59.org/rejoindre-nos-equipes>

www.aroeven.fr/recrutement

www.diabolo.asso.fr/recrutement

www.avea-vacances.fr/page/nous-rejoindre

www.animjobs.com

- Sur les sites de recrutement des villages de vacances (cf. p. 34)
- Candidatez sur des séjours adaptés : <https://cnlta.asso.fr> Site du conseil national des loisirs et du tourisme adaptés

À qui envoyer sa candidature spontanée ?

- aux organisateurs de séjours et accueil de loisirs : www.colonies-de-vacances.com
- aux mairies
- aux campings (cf. p. 34)
- aux comités d'entreprise <https://m.annuaire-comite-entreprise.com>



J'ai été animatrice l'été dernier dans une maison d'enfants à caractère sanitaire. Je n'ai pas le Bafa mais mes nombreux baby-sittings m'ont permis d'obtenir ce job très enrichissant. J'ai pu découvrir l'animation !

Anna, 21 ans



POUR QUI ?

16 ans révolus ? Vous pouvez préparer le **brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa)** qui permet d'encadrer de façon occasionnelle des groupes d'enfants et d'ados et d'animer des activités ludiques et de découverte en accueil collectif de mineurs (centres de loisirs ou séjours de vacances).

COMMENT ?

La formation se déroule sur 30 mois au maximum et en 3 étapes : formation générale, stage pratique, session d'approfondissement ou de qualification. Elle est dispensée par différents organismes agréés par le ministère en charge de la Jeunesse.



Le salaire moyen des animateurs se situe entre 25 et 40 € par jour sans les avantages et les primes.

COMBIEN ?

Comptez en moyenne 1 000 € pour passer votre Bafa. Cependant, des aides financières peuvent être accordées, sous certaines conditions. Contactez la Caf, Pôle emploi (France Travail), la mission locale, le Conseil départemental, le Conseil régional, la mairie, certains comités d'entreprise, la MSA (Mutualité sociale agricole)

Vous pouvez retrouver les aides en Hauts-de-France sur :

www.ij-hdf.fr/informations/le-bafa-et-le-bafd

À savoir : la formation au BAFD pour exercer les fonctions de directeur est accessible à partir de 18 ans. Information, liste des organismes de formations habilités et inscription en ligne : www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

La qualification Bafa "surveillant de baignade" est à renouveler tous les 5 ans.

Il existe de nombreuses offres dans les organisations de séjours adaptés. Ainsi la spécialisation "enfant en situation de handicap" est particulièrement appréciée.

Contrat d'engagement éducatif (CEE)

Il permet de participer occasionnellement à des fonctions d'animation. Il peut être rompu à tout moment. Sa rémunération est légèrement inférieure au salaire moyen d'un animateur mais ne peut pas être de moins de 25,34 € par jour. Si les fonctions de l'animateur nécessitent sa présence continue auprès des jeunes, l'organisateur prend intégralement en charge sa nourriture et son hébergement.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F23425



COMMERCE ET GRANDE DISTRIBUTION

Grande distribution et magasins

De nombreux magasins emploient du personnel supplémentaire à certaines périodes de l'année (soldes, Noël, rentrée scolaire...) pour aider à la vente, à la caisse, aux livraisons, à la manutention, aux inventaires, à la préparation des commandes, à l'emballage...

Pensez aussi aux stations balnéaires qui fourmillent d'emplois saisonniers ! Supérettes et autres magasins recrutent pour la saison d'été. Contactez-les dès février/mars, même si des offres sont souvent disponibles à la dernière minute.

Votre atout : disposer d'un hébergement est un plus pour un job sur la côte.

La plupart des grandes enseignes recrutent sur leur site internet, via Facebook ou les agences d'intérim (cf. p. 14). Pour les autres boutiques, allez voir directement les responsables de magasin avec votre CV et une lettre de motivation. Si vous n'avez pas peur de vous lever tôt, faites le tour des marchés pour décrocher un job.

www.distrijob.fr

www.distri-recrute.fr

<https://recrute.carrefour.fr/>

www.auchan-recrute.fr/

www.recrutement.leclerc/

<https://picnic.app/jobs/fr/shopper/>



Employé de libre-service

Gérer la marchandise, approvisionner les rayons, faire le facing, respecter l'implantation, la qualité des produits, réaliser l'étiquetage, mais aussi accueillir, conseiller le client, encaisser et rendre la monnaie. Ce job demande certaines qualités : sens de l'organisation, de la relation clientèle et du commerce, rigueur, polyvalence, bonne condition physique.

Consultez les offres de la grande distribution, supérettes et agences d'intérim. Les débutants sont acceptés.



Vente sur les plages

Glaces, boissons, beignets...

Ce job saisonnier est difficile : votre forme physique doit être au top pour arpenter les plages sous la chaleur et le poids de votre chariot ou de votre glacière. La rémunération varie souvent en fonction des ventes. Soyez vigilant !

Envoyez directement votre CV aux glaciers dès le printemps. Les recrutements sont toujours possibles à l'approche de l'été.

www.pole-emploi.fr/actualites/le-dossier/emplois-saisonniers/les-metiers-de-la-plage.html

« Cet été, j'ai travaillé dans un supermarché. Je devais aider les clients, ranger les rayons et tenir la caisse. Ce job m'a beaucoup plu car il m'a permis de rencontrer des gens différents et de travailler en équipe ! **Sam, 20 ans**



ENCADREMENT SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Soutien scolaire

- Chez un particulier :
 - parlez-en autour de vous,
 - déposez des annonces chez les commerçants,
 - consultez les offres du Crous (réservées aux étudiants) sur : www.jobaviz.fr
 - consultez les sites d'offres de services à la personne (cf. p. 31).
- Auprès des maisons et des centres d'animation de quartier.
- Auprès d'un organisme spécialisé : la plupart exigent un niveau bac + 3.
- En ligne : c'est une formule qui permet souplesse et gain de temps. Cela vous évite de vous déplacer mais nécessite d'être à l'aise avec l'outil.

Plus de sites web à
découvrir en scannant
le QR code



Animation périscolaire

Les animateurs périscolaires encadrent les temps d'activité périscolaire (TAP) avant, après la classe et pendant la pause du midi. Ils peuvent proposer des activités manuelles, artistiques, sportives ou du soutien scolaire. Contactez les municipalités. Le Bafa est très souvent demandé (cf. p. 25).

Travailler dans son université

Les étudiants peuvent signer un contrat avec leur université pour assurer certaines activités. La durée est de 12 mois maximum, à temps partiel, et ne peut excéder un mi-temps. Adressez-vous à votre université.

> www.etudiant.gouv.fr/fr

> www.lilagora.fr/fr

> www.univ-littoral.fr/universite-recrutement/recrutement-etudiants-profil.uphf.fr

> www.univ-artois.fr/vie-etudiante/vie-pratique/financer-ses-etudes/contrat-etudiant

> www.u-picardie.fr/reussite-et-vie-etudiante/insertion-et-emploi/

Agent de service, serveur/caissier dans les restos U, étudiant référent en résidence... Les Crous proposent aussi des contrats à l'année.

www.lescrous.fr/offres-emploi/

Encadrement scolaire

Les assistants d'éducation surveillent les élèves, aident à l'étude, aux devoirs ou à la scolarisation des élèves en situation de handicap dans les écoles, collèges, lycées.

Il faut être titulaire du bac ou équivalent, être majeur (20 ans pour travailler en internat).

Consultez les offres de France Travail (ex Pôle Emploi) et envoyez des candidatures spontanées aux chefs d'établissement.

Inscrivez-vous en ligne sur le site de l'académie de votre choix.

Académie de Lille :

<https://www1.ac-lille.fr/l-academie-re-crute-124619>

Académie d'Amiens :

www.ac-amiens.fr/edito/nos-besoins-annuels-ou-recurrents-122871

HÔTELLERIE- RESTAURATION

L'offre de job dans ce secteur est importante, même en plein été et surtout sur la côte : plongeur, cuisinier, commis de cuisine, serveur, femme ou valet de chambre, veilleur de nuit, réceptionniste, voiturier, bagagiste... Qualités requises : être soigné, aimable, rigoureux, endurant, capable de s'adapter et avoir le goût du contact... Parler une langue étrangère est apprécié.

Envoyez une candidature spontanée ou présentez-vous directement en évitant les heures de service.

Les recruteurs sont variés : restauration rapide et/ou en livraison (sandwicheries, saladeries, sushis, pizzas, burgers...), cafétérias, campings, grands groupes de l'hôtellerie-restauration, clubs et villages de vacances, organismes de séjours de vacances pour enfants et adolescents.



Législation spécifique

Dans les hôtels, cafés, restaurants, la durée du travail est fixée à 39h par semaine. Les heures supplémentaires sont interdites aux mineurs.

Au-delà de 35h, il y a une majoration de salaire pour heures supplémentaires :

- de la 36^e à 39^e heure : + 10 %
- de la 40^e à la 43^e heure : + 20 %
- à partir de la 44^e heure : + 50 %

Vous ne pouvez pas travailler plus de 48h par semaine. Le repas est offert par l'employeur. À défaut, une indemnité compensatrice pour repas non pris sera versée. Les vêtements de travail (gants, blouses, chaussures...) sont fournis par l'employeur qui assure l'entretien et le remplacement si besoin.

Livraison de repas : cf. p.37 Course-livraison.

Où trouver des offres ?

- Sur les sites des grandes chaînes, à la rubrique Recrutement.
- Offres en France et à l'étranger : www.lhotellerie-restauration.fr
- Pôle emploi (France Travail) : www.pole-emploi.fr
- Groupement d'employeurs sur votre région : www.resoemploi.fr
- Créez votre CV et découvrez des employeurs : www.moncvnum.fr

Plus de sites web à
découvrir en scannant
le QR code



NETTOYAGE, ENTRETIEN

Agent de propreté, laveur de vitres, ouvrier de blanchisserie industrielle... sont recrutés tout au long de l'année, mais aussi pour des remplacements l'été et pendant les vacances scolaires.

Les contrats proposés sont à temps partiel et les postes souvent en horaires décalés (6h-9h et 17h-22h généralement). Prévoir un moyen de transport. Consultez les offres de Pôle emploi (France Travail) ou envoyez des candidatures spontanées aux sociétés de

Consultez les offres de jobs
dans le secteur du
nettoyage et de l'entretien
en scannant le QR code



PARKINGS, SÉCURITÉ, AUTOROUTES

Parkings

Les agents d'exploitation de parking surveillent les entrées et sorties des piétons et véhicules, informent les clients, contrôlent les encaissements, assurent la sécurité des personnes et des installations. Démarchez les grands hôtels, les aéroports, les gares et les sociétés gestionnaires de parkings.

<https://fr.parkindigo.com>

www.q-park.fr

www.effia.com/effia-recrute

www.sags.fr

Stations et aires d'autoroute

Les aires d'autoroute et les enseignes qui y sont présentes font parfois appel à de la main-d'œuvre supplémentaire. Démarchez-les directement. Une voiture est obligatoire. Travail le week-end et en soirée.

Vous pouvez aussi contacter les enseignes présentes sur les aires d'autoroute : www.autoroutes.fr rubrique Aires de service

Surveillance et gardiennage

Le CQP agent de prévention et de sécurité est obligatoire pour travailler sur le terrain. Travail en horaires décalés, en soirée, le week-end.

SANTÉ

Services hospitaliers

Les agents des services hospitaliers s'occupent du confort des personnes hospitalisées : ménage, repas, aide aux malades, brancardier... Envoyez CV et lettre de motivation en début d'année aux hôpitaux ou cliniques.

Les étudiants en filière médicale ou paramédicale peuvent postuler pour être aide-soignants voire agents des services hospitaliers (ASH) ou infirmiers selon leur niveau de formation.

www.staffsante.fr

<http://emploi.fhf.fr>

www.emploisoignant.com

Pour les plus qualifiés, pensez aux agences d'intérim spécialisées :

www.agences-interim.com

Les Ehpad ou « maisons de retraite » recrutent également pour effectuer des remplacements, surtout l'été. Débutants acceptés.

Thermalisme et thalassothérapie

Les centres de cure thermique et de thalassothérapie recrutent du personnel pour l'accueil, l'hôtellerie, la restauration, le sport et l'esthétique. Postulez en ligne ou contactez directement les instituts.

www.chainethermale.fr

www.france-thalasso.com (liste des instituts)

Le baby-sitting n'est pas un job anodin. Les parents vous confient leurs enfants et ont confiance en vous !

Comment chercher ?

Si vous avez moins de 18 ans, déposez des annonces dans les commerces de votre quartier, distribuez votre carte aux parents à la sortie des écoles et faites fonctionner le bouche-à-oreille.

Les plus de 18 ans pourront, en plus de ces démarches, consulter les offres des services spécialisés. Parfois, un véhicule est demandé pour emmener les enfants aux activités sportives ou de loisirs.



Qualités indispensables : avoir le sens des responsabilités, être disponible, patient, à l'écoute et ponctuel. La maîtrise des gestes de premiers secours et le Bafa (cf. p.25) sont très appréciés.

Certains parents recherchent également des aptitudes linguistiques ou artistiques.

Pour en savoir plus

Scannez le code !



Baby-sitting et réseau IJ

Le réseau Info Jeunes propose toute l'année des services et des animations autour du baby-sitting : offres d'emploi, job dating, formation petite enfance, premiers secours (cf. p. 41).

Salaire

Le tarif horaire ne peut être inférieur au Smic (11.65 € brut de l'heure, 9.23 € net environ) + 10 % de congés payés. Vous devez être déclaré. Il n'existe pas de forfait journée. Le nombre d'enfants n'entre pas en compte dans la rémunération.

La garde s'effectue au domicile des parents. Les baby-sitters peuvent être payés par Pajemploi ou Cesu. Dans ce cas, et avec votre accord, les parents font le nécessaire.

- Pour connaître la grille des salaires : www.franceemploi.domicile.fr
- France Emploi Domicile : 09 72 72 72 76
- Pour calculer sa rémunération : www.pajemploi.urssaf.fr
www.cesu.urssaf.fr
- Adresses des organismes sur : www.servicessalapersonne.gouv.fr rubrique Annuaire



ATTENTION AUX ARNAQUES!

Ne transmettez pas vos coordonnées bancaires avant d'avoir rencontré la famille qui va vous employer, n'envoyez jamais d'argent et n'achetez aucun matériel de puériculture.

SERVICES À LA PERSONNE

Ils regroupent un ensemble de services rendus à domicile : baby-sitting, assistance aux personnes âgées, gardiennage, bricolage, courses, garde d'animaux, jardinage, ménage, soutien scolaire...

Les mineurs à partir de 16 ans peuvent tenter leur chance auprès des particuliers. Déposez vos annonces chez les commerçants, dans les boîtes aux lettres, les sites d'entraide entre voisins...

Plus de 18 ans, retrouvez des offres sur les sites spécialisés :

<https://www.admr.org/rejoignez-nous>

<https://www.famillesrurales.org/emploi/stage/benevolat/offres>

Contactez les organismes :

www.servicessalapersonne.gouv.fr
rubrique Annuaire

En savoir plus :

www.particulieremploi.fr

Scannez le QR Code pour
accéder aux ressources
et coordonnées en région

:



Assistance aux personnes âgées

Proposez vos services pour les aider dans leur quotidien : repas, courses, petit bricolage, aide administrative, dépannage informatique... il s'agit la plupart du temps de jobs à temps partiel. Vous pouvez donc avoir plusieurs employeurs. Il est souvent nécessaire d'être titulaire du permis B, de posséder un véhicule et d'avoir de l'expérience dans ce secteur.

Travaux d'entretien / garde d'animaux (pet sitting)

Pendant les vacances, on recherche souvent des jeunes pour jardiner, arroser des plantes, garder, nourrir et promener les animaux... Laissez des petites annonces dans les boîtes aux lettres. Déposez-en également chez les vétérinaires, dans les animaleries ou auprès des agences spécialisées.

<https://fr.holidog.com>

www.animaute.fr

i

Le Cesu

Vous pouvez être payé avec un chèque emploi service universel (Cesu). C'est l'assurance d'être déclaré et assuré en cas d'accident. L'employeur bénéficie d'avantages fiscaux.

www.cesu.urssaf.fr





Sur un ferry ou un bateau de croisière :

hôtes / hôtesse de croisière, chargés du contrôle embarquement, billets... Postulez directement auprès des compagnies. Vous vivez près d'un fleuve ou d'un canal ? Envoyez votre candidature dès le mois de mars pour travailler en lien avec les croisières fluviales, les locations de bateaux sans permis.

Dans un avion ou un train :

- Personnel de bord aux côtés des hôtesse de l'air et stewards. Envoyez vos candidatures aux compagnies un an à l'avance !
- Accompagnateur ou assistant voyageur : pour accompagner des enfants qui voyagent seuls. Les compagnies de transports sous-traitent généralement ce service à des sociétés privées :
www.cityone.fr/rejoignez-nous/
www.connectravel.com/recrutement_accompagnateur.php
- Compteur de voyageurs dans les trains.

Dans un petit train touristique : des postes de conducteurs sont proposés l'été. Accueil des passagers, contrôle des billets, conduite sur un parcours prédéfini et nettoyage du véhicule. Langues étrangères souhaitées. Offres auprès de Pôle emploi (France Travail), agences d'intérim...

Sur une écluse : votre mission sera d'ouvrir les écluses pour laisser passer les bateaux. Renseignez-vous auprès des Conseils départementaux, des offices de tourisme, de la Mairie de Paris et des voies navigables de France
www.vnf.fr

Dans une société de pompes funèbres :

porteurs de cercueil, chauffeurs de voiture funéraire, vous pouvez exercer ces jobs solennels toute l'année en fonction des besoins (samedi, vacances scolaires). Rigueur, retenue et respect exigés. Postulez directement auprès des sociétés funéraires.

Sur des événements sportifs (Tour de France, Paris-Nice, 24h du Mans...) :

hôtes / hôtesse, ambassadeurs, chauffeurs... Découvrez les offres et postulez dès janvier sur :

www.aso.fr rubrique *Nous rejoindre*
www.24h-lemans.com

Dans un casino : des postes de croupiers, hôtes / hôtesse, serveurs, équipiers sont à pourvoir toute l'année. Il faut être majeur et avoir un casier judiciaire vierge.

www.groupebarriere.com rubrique *Votre carrière*

www.groupepartouche.com/recrutement

Avec les éboueurs : collecte des déchets ménagers, réception et chargement des poubelles dans le camion benne, rythme de travail soutenu et activité matinale. Contactez les agences d'intérim ou adressez-vous directement aux communes et intercommunalités.

Dans une déchetterie : le job d'agent d'accueil est proposé par certaines communes pour des tâches d'accueil, information des usagers, aide au tri, entretien du site. Bonne capacité physique et ponctualité requises. Travail le week-end.

SONDAGES, TÉLÉMARKETING, TÉLÉASSISTANCE, RECENSEMENT

Enquêtes, tests de produits

Les grands instituts de sondage (BVA, CSA, Ifop, Ipsos, Kantar, OpinionWay...) emploient des personnes pour leurs enquêtes. Candidatez directement en ligne sur leur site.

Vous pouvez aussi participer à des tests de produits alimentaires, cosmétiques... ou répondre à des études en ligne. Ces activités occasionnelles sont rétribuées par une indemnité, des bons d'achat, des chèques-cadeaux, des produits gratuits...

www.testezpournous.fr

www.testerderproduits.fr

www.devenirclientmystere.com

Collectes de dons

Travailler pour des ONG (AIDES, Médecins du monde, Ligue contre le cancer...) consiste à aller à la rencontre des passants et leur proposer d'agir en devenant donateur régulier. Qualités requises : sensibilité aux causes humanitaires, environnementales ou de santé publique, sens du contact et force de persuasion.

<https://causeaeffet.com/>

Recensement

Les collectivités recrutent des agents recenseurs en CDD. Le job consiste à se présenter au domicile des particuliers, en journée et en soirée, et à les inciter à se faire recenser sur internet ou à l'aide d'un questionnaire papier. Contactez les mairies pour proposer votre candidature. Qualités requises : autonomie, facilité de contact, discrétion, respect de la confidentialité...

Distribution presse / publicité

Les sociétés de distribution de journaux gratuits et d'imprimés publicitaires recrutent toute l'année des distributeurs, colporteurs, installateurs PLV. Véhicule obligatoire.

<https://recrutement.mediapost.fr/fr/annonces>

www.adrexo.fr/devenir-distributeur

Pour les quotidiens payants, contactez les services de portage de la presse régionale.

> Castel Diffusion

19 quai Gallieni

02400 Château-Thierry

Tél : 03 23 84 23 01

<https://casteldiffusion.site-solocal.com/>

> Société nouvelle Delpierre Mercicourt

45 impasse Montpellier

62980 Vermelles

> Distripub

7 rue Auby 59128 Flers en Escrebieux

Tél : 03 27 88 95 05

<https://distripub.fr/emploi-distribution-imprimés-publicitaires/>

Télémarketing

Les jobs dans les centres d'appels et de téléphonie consistent à appeler particuliers et entreprises pour leur vendre des produits. Ces postes requièrent ténacité et gestion du stress.

<https://recrutement.phone-regie.com/>

Téléassistance

Les chargés d'assistance sont recrutés pour l'été (2 mois minimum). Vous devez être à l'aise au téléphone, avoir de l'empathie, une capacité d'analyse et d'organisation et maîtriser au moins une langue étrangère.

Vous recevez les appels des clients en difficulté. Vous êtes leurs premiers interlocuteurs et mettez en

œuvre les prestations d'assistance adaptées (médicale, routière...). Horaires décalés, temps plein.

www.ima.eu

<https://recrutement.europ-assistance.fr>

www.careers.axapartners.com/fr/fr

www.mutuaide.fr

www.fidelia-assistance.fr

www.allianz-partners.fr

TOURISME, CULTURE, ÉVÉNEMENTIEL

Clubs de vacances

Ils recrutent à chaque saison dans tous les secteurs sur des postes tels que : éducateurs sportifs, serveurs, plongeurs, réceptionnistes, personnels d'entretien, animateurs, DJ... en France ou à l'étranger. Pour postuler, il faut être majeur, pratiquer au moins une langue étrangère et être disponible pour toute la saison d'été ou d'hiver. Il existe de nombreux organismes (VVF Village, Villages Club du Soleil, Odesia Vacances, Azureva, Club Med, UCPA, Belambra...). Rendez-vous sur leurs sites Internet (rubrique Emploi ou Recrutement) pour connaître leurs nombreuses offres. Vous trouverez également des offres sur le site de France Travail, secteur Tourisme.

<https://candidat.francetravail.fr/offres/emploi/tourisme/s40>

<https://job-tourisme.fr/>

www.lesvillagesvacances.com

www.clubmedjobs.com/fr/

<https://recrutement.ucpa.com/>

www.groupepvcp.com/

www.lesvillagesclubsdusoleil-emploi.com

Campings

Un secteur où les offres sont nombreuses et les jobs variés : accueil, entretien (espaces verts, piscine, sanitaires, mobil-homes), restauration-bar, animation, surveillance de baignade. Dynamisme et bonne forme physique requis !

Envoyez CV et lettre de motivation dès janvier pour l'été suivant. Quelques offres de dernière minute sont toujours possibles.

www.ffcc.fr

www.campingfrance.com

www.campingdefrance.com

www.gestion-camping.com/emploi-camping.html

www.campingsjobs.com/

<https://recrutement.campings-paradis.com/fr>

www.yellohvillejobs.com/fr

Parcs de loisirs / Zoos / Aquariums

Ils offrent des jobs durant les mois d'été ou les petites vacances, dans l'accueil, la vente (billetterie, boutiques), la restauration et l'entretien. Profil : être majeur, avoir une grande disponibilité (soirs et week-ends), de solides bases en anglais. Permis B souhaité. Faites le tour des parcs, zoos, aquariums de votre région et consultez les offres sur leur site ou déposez votre CV en ligne.

www.infoparks.com (annuaire des parcs dans 16 pays européens)

<https://emplois.disneycareers.com>

<https://futuroscope.nous-recrutons.fr>

<https://recrutement.parcasterix.fr>



> Parc d'Olhain
Rue de Rebreuve
62620 Maisnil les Ruitz
Tél : 03 21 27 91 79
www.parcdolhain.fr

> Dennlys Parc
11 rue du Moulin de la Tour
62560 Dennebroeucq
Tél : 03 21 95 11 39
www.dennlys-parc.com

> Parc Bagatelle
Service Recrutement
RD 940
62155 Merlimont
Tél : 03 21 89 06 38
www.parcbagatelle.com/a-propos/recrutement

> La Mer de sable
Route nationale 330
60950 Ermenonville
Tél : 03 44 54 00 96
www.merdesable.fr/recrutement

> Parc Saint Paul
47 rue de l'Avelon
RD 931
60650 Saint-Paul
Tél : 03 44 82 20 16
www.parcstpaul.fr/offres-emploi/

> L'Aquaclub de Belle Dune
Promenade du Marquenterre
80120 Fort-Mahon-Plage
Tél : 03 22 23 73 00
www.baiedesomme.org/emploi/

> Nausicaá
Boulevard Sainte-Beuve
62200 Boulogne-sur-Mer
Tél : 03 21 30 99 99
www.nausicaa.fr/fr/recrutement

> Zoo de Maubeuge
Avenue du Parc
59600 Maubeuge
Tél : 03 27 53 75 84
www.zoodemaubeuge.fr

> Zoo Amiens Métropole
Esplanade de la Hotoie
80000 Amiens
Tél : 03 22 69 61 12
<https://www.zoo-amiens.fr/>

Tourisme

L'idéal pour trouver un job dans le tourisme : une formation en tourisme, la pratique d'une ou deux langues, une bonne connaissance de la région, le goût du contact...

- Agents d'accueil en office de tourisme. Postulez en début d'année en mairie s'ils ne sont ouverts que l'été.
- Guides touristiques. Étudiants en histoire de l'art ou passionnés de culture, contactez les offices de tourisme.
- Chargés d'accueil, de caisse ou de vestiaire dans les musées et châteaux.
- Animateurs de club de plage (Bafa demandé).
- Plagistes. Installation et rangement des transats et parasols (*coordonnées en contactant les mairies*).

Postulez auprès des gérants de plage (coordonnées par les mairies).

www.monemploi tourisme.fr
www.adn-tourisme.fr
www.tourisme-espaces.com

www.tourisme-espaces.com/emplois-stage/offres-emplois-tourisme.html

Fédération des clubs de plage :
www.fnpc.fr

Comités régional et départementaux de tourisme des Hauts-de-France :

> Comité Régional du Tourisme et des Congrès
3 rue Vincent Auriol
80011 Amiens Cedex 1
Tél : 03 22 22 33 66
www.tourisme-en-hautsdefrance.com

> Nord Evasion
51, rue Gustave-Delory
59047 Lille Cedex
Tél : 03 59 73 59 59
<https://evasion.lenord.fr/fr/offices-de-tourisme>

> Agence Aisne Tourisme
Parc Foch – Avenue Foch
02000 Laon
Tél : 03 23 27 76 76
www.aisne-tourisme-pro.com/
<https://www.jaimelaisne.com/>

> Oise Tourisme
22 place de la Préfecture
60000 Beauvais
Tél : 03 64 60 60 60
www.oisetourisme.com
www.oisetourisme.com/se-renseigner/offices-de-tourisme

> Pas-de-Calais Tourisme
Route de la Trésorerie
62126 Wimille
Tél : 03 21 10 34 60
www.pas-de-calais-tourisme.com

> Somme Tourisme
54 rue Saint-Fuscien
80000 Amiens
www.somme-tourisme.com

Festivals / Spectacles

Il est difficile de trouver un job dans les festivals qui font souvent appel à des bénévoles. Quelques pistes : chargé de billetterie, poseur d'affiches et distributeur de flyers, assistant de régie...

www.leguidedesfestivals.com

www.cnmwork.fr

www.puydufou.com/france/fr/recrutement

Les salles de spectacles labellisées Scènes nationales recrutent des étudiants sur des postes d'hôtes de salle, contrôleurs de billets, gardiennage... Contactez les salles dès le début de l'année pour la saison suivante.

www.scenes-nationales.fr/carte

Salons / Événementiel / Street marketing

Des agences spécialisées recrutent hôtes d'accueil ou animateurs de vente. Qualités requises : bonne présentation, aisance relationnelle, langues étrangères appréciées. Les étudiants en tourisme ou en vente sont favorisés.

Annuaire des salons :

www.salons-online.com

www.unimev.fr rubrique Travailler dans l'événement

<http://events.parisinfo.com/>

Activités de loisirs

Les structures de loisirs (laser game, escape game, cinémas, karting, mini-golfs, bowlings, patinoires, piscines...) recrutent pour des postes d'accueil, de caisse, de service, de vestiaire ou d'entretien.

Des contrats étudiants à temps partiel pour le week-end peuvent être proposés et des offres pour l'été sont également à pourvoir, notamment dans les villes touristiques.

Contactez les structures ou déposez votre CV en ligne.

Consultez les offres de jobs dans l'événementiel et les structures de loisirs :



TRANSPORTS

Course-livraison

Les sociétés de courses, les grandes entreprises ou administrations ayant un service de coursiers interne recrutent des jeunes pour des postes de coursier, chauffeur ou livreur (du plat cuisiné aux documents, en passant par la livraison de médicaments).

Scotter, moto, voiture ou camionnette sont souvent fournis mais il peut arriver qu'on vous demande votre propre véhicule. BSR ou permis A ou B exigés selon le type de véhicule utilisé.

www.jobtransport.com

Certaines sociétés de location de voitures cherchent des jeunes pendant l'été pour récupérer leurs véhicules. Permis B de plus de 2 ans exigé. Annonces diffusées sur leurs sites.

Pour les plus sportifs, des sociétés de coursiers à vélo, triporteurs, véhicules électriques sont présents dans de nombreuses villes.

www.yper.fr/devenir-livreur-shopper

<https://picnic.app/jobs/fr/runner/>

<https://lapetitereine.com>

www.emploivelo.com

<https://citeliv.fr/>

<https://riders.goflink.com/fr/>

Manutention-logistique

De nombreux emplois sont disponibles dans les entreprises situées dans les zones d'activité. En général, ces zones sont en dehors des villes et un véhicule est souvent demandé. Postulez auprès des agences d'intérim.

www.jobtransport.com

Déménagement

Contactez les entreprises de déménagement dès mars/avril, sans oublier les agences d'intérim.

www.csdemenagement.fr



Un job « ubérisé »

Les services proposés (chauffeur, coursier...) via des plateformes (Uber, Deliveroo...) sont effectués par des indépendants souvent déclarés en micro-entreprise (cf. p.8). Ils sont rémunérés à la tâche et peu couverts en termes de protection sociale (accident du travail, arrêt...). Ils doivent donc avoir une mutuelle correcte. La souplesse gagnée sur l'organisation du temps de travail implique ainsi une certaine précarité.

UN job À L'ÉTRANGER

Choisissez le pays en fonction de vos compétences linguistiques et des opportunités de jobs.

Préparez votre projet

Commencez vos démarches très tôt (de 3 à 6 mois avant le départ). Certaines formalités demandent un délai.

À savoir

- Les jobs d'été sont souvent des postes peu qualifiés et, en général, peu rémunérés.
- Certains pays ne proposent pas de salaire minimum.
- Les employeurs préfèrent recruter des personnes qui font toute la saison (3 mois).
- Il est nécessaire de prévoir un budget pour le logement.
- Pensez à la carte d'étudiant internationale (Isic) et à la carte jeunes européenne (EYCA) pour bénéficier de réductions.

www.isic.fr

www.eyca.org

<https://paris.esnfrance.org>

Comment chercher ?

- Faites le point sur vos expériences et compétences.
- Informez-vous sur les conditions de vie et de travail du pays d'accueil, la situation locale du marché de l'emploi
<https://ec.europa.eu/eures>
www.diplomatie.gouv.fr
- Évaluez vos compétences en langues et adaptez votre CV aux habitudes du pays. Pour l'Europe, pensez au CV Europass :
<https://europa.eu/europass/fr>
- Rendez-vous dans le réseau Info Jeunes (cf. p. 41). Vous y trouverez des informations sur la mobilité à l'étranger, des dossiers par pays, et les publications Eurodesk : *Trouver un job à l'étranger, Rédiger son CV en anglais, Handi-Cap sur l'Europe, Clics pays et Destination Europe et un peu plus loin...*
- Réseau Eurodesk :
<https://eurodesk.eu/france>

Trouver un logement à l'étranger

Scannez le QR Code pour accéder aux ressources et coordonnées en région :



Sites d'information

Portail européen de la jeunesse rubrique "Travailler"

https://youth.europa.eu/home_fr

Infos pratiques sur les jobs à l'étranger, conseils et témoignages.

www.cidj.com

www.ij-hdf.fr

www.youthmobilitymakers.com

Sites d'offres

Les sites d'emploi à l'étranger sont nombreux sur le web : Monster, Indeed, Stepstone... Consultez plutôt les offres des services emploi du pays choisi et l'annuaire d'entreprises et d'agences de travail temporaire en Europe.

https://eures.ec.europa.eu/eures-services/eures-targeted-mobility-scheme_fr

www.francetravail.fr/international

www.europages.fr

Si vous cherchez un stage, un job d'été à l'étranger, une place au pair, une mission de bénévolat, un job d'hiver, un conseil ou tous types d'infos sur la mobilité internationale, renseignez-vous auprès du Club Teli : www.teli.asso.fr

Le CRIJ Hauts-de-France, partenaire du Club Teli, peut vous fournir un code d'accès aux offres. Demandez-le à l'adresse contact@crij-hdf.fr

Renseignez-vous également auprès des expatriés : www.expats.com/fr

Restez vigilant sur les offres et les conditions de travail ! Attention aux organismes proposant des services « clés en main » (job + logement), ils sont souvent très chers.

Formalités et démarches

Jobs dans l'Union européenne

Carte d'identité ou passeport si vous êtes ressortissant européen.

Jobs hors Union européenne

Passeport valide et visa de travail, plus ou moins facile à obtenir (prévoir un délai).

Depuis le Brexit, un visa est nécessaire pour travailler en Grande-Bretagne. Il est obligatoire d'avoir une offre d'emploi avant de partir.

www.gov.uk

Pour l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, le Chili, la Colombie, la Corée du Sud, l'Équateur, Hong-Kong, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Taïwan et l'Uruguay, le Visa Vacances Travail (Working Holiday Visa) simplifie les démarches.

www.pvtistes.net

Consultez le site de l'ambassade du pays qui vous intéresse.

www.diplomatie.gouv.fr rubrique

Conseils aux voyageurs / Infos pratiques / Préparer son départ

Santé

- Protection sociale : en fonction de votre statut et des pays. Caisse des Français de l'étranger : www.cfe.fr
- Carte européenne d'assurance-maladie (CEAM) : elle est gratuite et valable 2 ans. www.ameli.fr rubrique *Mes démarches*
- Vaccinations : chaque pays possède sa réglementation. Se renseigner au moins 3 mois avant.

<https://vaccination-info-service.fr>

Quelques pistes

Hôtellerie-restauration

Secteur où les jobs sont plus faciles à trouver, surtout sans expérience.

www.hotelcareer.com

www.caterer.com

Travaux agricoles

Fruits et légumes en Australie, cueillette de pommes au Canada, récolte de fraises, salades et oignons au Danemark... Attention, travail physique!

www.fruitfuljobs.com

www.pickingjobs.com

www.helpx.net

Et aussi: www.woof.net

Travail dans les fermes en échange du logement et de la nourriture.

Tourisme et animation

Postes d'accompagnateur, hôtes, animateur... Un bon niveau dans la langue du pays, voire dans d'autres langues, peut être exigé.

www.leisurejobs.com

www.planetanim.fr

Postulez dans les organismes de séjours linguistiques :

www.unosel.org

www.loffice.org

Chantiers de bénévoles

Pas de job ? Participer à un chantier de jeunes bénévoles peut être une alternative. Nourri et logé, vous participez à une vie communautaire en échange d'une mission. Une contribution financière est demandée et le voyage est à votre charge.

www.cotravaux.org

www.france-volontaires.org

www.concordia.fr

<https://volontariat.org>

Au pair

Une famille vous accueille en contrepartie d'une garde d'enfant et de tâches ménagères.

Durée : de 6 mois à 1 an (12 mois minimum aux États-Unis).

Âge requis : entre 18 et 27 ans. Vous êtes nourri, logé et recevez de l'argent de poche.

Faire appel à une association de placement au pair facilite le choix d'une famille et est plus fiable.

www.ufaap.org

www.iapa.org



J'ai participé à un chantier de recherches archéologiques en Belgique. Notre camp se trouvait en pleine nature. Ce fut une expérience pleine de rencontres. J'ai découvert de nouveaux métiers, et développé indépendance et autonomie !

Eden, 17 ans



LE CRIJ ET LE RÉSEAU Information Jeunesse

Centre régional Information Jeunesse (CRIJ)

Hauts-de-France

2 Rue Edouard Delesalle
59800 Lille
03 20 12 87 30
contact@crij-hdf.fr

Aisne

Centre Socio Culturel

47 Rue Pasteur 022110
Bohain-en-Vermandois
03 23 07 17 19
jeunesse02@orange.fr

Maison de l'Amitié France-Amérique

1 place des États-Unis 02400
Château-Thierry
03 23 83 51 14
mouhamed.diakite@ville-chateau-thierry.fr

Point Information Jeunesse

Rue de la Poste
02300 Chauny
03 23 40 07 06
pij@ville-chauny.fr

Centre Information Jeunesse de l'Aisne

56 Boulevard Gras-Brancourt
02000 Laon
03 23 23 70 09 / cij.aisne@gmail.com

Communauté de communes

Picardie des châteaux

6/8 place Charles de Gaulle
02320 Pinon
03 23 80 18 13
pointij@picardiedeschateaux.fr

Pole Jeunesse

27 Rue Victor Basch
02100 Saint-Quentin
03 23 06 90 40
pole.jeunesse@saint-quentin.fr

Centre Social Saint-Waast Saint-Médard

12 Rue du Belvédère
02200 Soissons
03 23 76 24 29
h.dumenil@ville-soissons.fr

Espace "Au fil de l'eau"

133 Avenue Jean Jaurès
02700 Tergnier
03 23 57 27 11
pij@ville-tergnier.fr

Nord

Espace de Vie Sociale "Le Phare"

16 Rue Leon Gambetta
59580 Aniche
03 27 87 89 11
pijinsertionlephare1@orange.fr

Maison Debosque

29 Rue Jean Jaurès
59280 Armentières
03 61 76 08 30
bij@ville-armentieres.fr

Centre Socio-Culturel « Le Nouvel Air »

15 Place du général Leclerc
59440 Avesnes-sur-Helpe
03 27 56 57 49
s.frappat@avesnes-sur-helpe.fr

Espace Part'age Joséphine Baker

rue Paul Perrier
59270 Bailleul
03 28 42 25 80
vteite@ville-bailleul.fr

Centre d'Animation Eclipse

47 avenue de Dunerque
59400 Cambrai
03 27 81 20 22
annick@sejc.fr

Maison pour Tous de Douai MJC

215 Rue d'Arleux
59500 Douai
03 27 71 18 19
pij@mjcdouai.fr

Point Information Jeunesse

66 Rue des Chantiers de France
59450 Dunkerque
03 28 22 64 00
christiane.rots@eedk.fr

Point Information Jeunesse

103 rue Carnot (1er étage)
59155 Faches-Thumesnil
03 20 44 71 19
pij@ville-fachesthumesnil.fr

Centre Social l'Essentiel

78 Rue Gustave Desmettre
59250 Halluin
03 20 28 11 50
pij@cslessentiel.fr

Espace Jeunes

47 Rue Rouget de l'Isle
59320 Haubourdin
03 20 18 36 49
pij@haubourdin.fr

Centre Socio Educatif

2 Place Georges Degroote
59190 Hazebrouck
03 28 49 51 30
jeunesse@csehazebrouck.fr

Point Information Jeunesse

31 Rue Jules Guesde
59260 Hellemmes
03 20 33 10 13
pijhellemes@mairie-lille.fr

Maison de l'Emploi et des Services Publics

Parvis Marcellin Berthelot
59510 Hem
03 20 66 58 11
pij@ville-hem.fr

Point Information Jeunesse

12 Rue du Moulin
59110 La Madeleine
03 28 52 66 90
informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr

Point Information Jeunesse

263 Rue du Bourg
59130 Lambersart
03 20 08 44 06
aloof@ville-lambersart.fr

Centre social et culturel

Zac la Florentine,
rue du Dépôt
59620 Leval
03 27 58 23 50
espaceflorentinejeunesse@orange.fr

Association Perspectives

4 ter Rue du Professeur Lamaze
59000 Lille
03 20 44 79 81
cyberperspectives59@gmail.com

Service Insertion Jeunesse

1 avenue de la république
59160 Lomme
03 20 92 24 04
mjlomme@mairie-lomme.fr

Centre J.Prévert

90 Rue Henri Barbusse
59120 Loos
03 20 18 79 31
pointinformationjeunesse@ville-loos.fr

GIP Réussir en Sambre Avesnois

20 Avenue Alphonse de Lamartine
59607 Maubeuge
03 66 32 32 35
pij@gipreussir.fr

Centre Social de Merville

Espace d'Animation Stéphane Hessel
18 Place Francois Mitterrand
59660 Merville
03 28 48 36 94
kfavier.merville@gmail.com

Point Information Jeunesse

8 ter Rue d'Alsace
59370 Mons-en-Barœul
03 20 67 08 36
pij@ville-mons-en-baroeul.fr

Pôle Ressources et Compétences

Rue Roger Salengro (Zone Venot)
59264 Onnaing
03.27.20.98.95
pole-eco-emploi@onnaing.fr

Espace Jeunes

53 Grand'Place
59590 Raismes
06.36.21.74.05
jeunesse@ville-raismes.fr

Point Information Jeunesse

5 bis Rue de la Contesse de Segur
59760 Ronchin
03 20 52 26 03
pij@ville-ronchin.fr

Pole Ressources Jeunesse Nord

135 rue de Flandres
59100 Roubaix
03 59 57 32 65
mlahsini@ville-roubaix.fr

Pôle Ressource Jeunesse Laennec

1 Rue Joseph Dubar
59100 Roubaix
03 28 34 28 40
mkroua@ville-roubaix.fr

Pole Ressources Jeunesse Deschepper

50 rue Sébastopol
59100 Roubaix
03 20 36 91 46
claib@ville-roubaix.fr

Point Information Jeunesse

97 Rue Sadi Carnot
59350 Saint-André-lez-Lille
03 28 52 39 92
s.lequenne@ville-saint-andre.fr

Point Information Jeunesse

5 Allée de la Vinaigrerie
59113 Seclin
03 20 96 29 01
pij@ville-seclin.fr

Maison pour Tous

75 Rue d'Anjou
59690 Vieux-Condé
03 27 40 14 24
pij02.vieuxconde@gmail.com

Maison Communale de la ferme Dupire (OMJC)

80 Rue Yves Decugis
59650 Villeneuve-d'Ascq
03 28 80 54 25
cij@omjc-info.fr

Centre social Familles rurales

21 rue de Cambrai
59127 Wallincourt Selvigny
03 76 09 09 70
csfrjeunesse@gmail.com

Centre Socio Culturel Espace St Gilles

4 Rue de la Victoire
59143 Watten
03 21 88 34 77
jolefebvre10@gmail.com

Point Information Jeunesse

14 Rue Pierre et Marie Curie
RDC du Bat les Cigognes
59139 Wattignies
03 20 16 15 02
pij@mairie-wattignies.com

Oise

Blog 46

Rue Jules Ferry
60000 Beauvais
07.82.42.25.22
blog46@beauvais.fr

Centre social Espace Valois Multien

1 rue de la fraternité
60620 Betz
03.44.87.44.59.
jeunesse@csevm.fr

Point Information Jeunesse

68 Rue Basse Saint-Cyr
60120 Breteuil
03 44 45 43 50
jeunesse@csmj.fr

Point Information Jeunesse

105 bis Square Pierre Desbordes
60200 Compiègne
03 44 20 71 09
bij.polejeunesse@mairie-compiegne.fr

Centre Social Rural

32 Rue Frédéric Petit
60210 Grandvilliers
03 44 46 75 41
pij@csrgrandvilliers.fr

Centre Socio Culturel

Les portes du Valois
44 Rue Gambetta
60440 Nanteuil-le-Haudouin
03 44 88 37 90
jeunesse@cspv.fr

Point Information Jeunesse

51 Rue Charles Lescot
60700 Pont-Sainte-Maxence
03 44 61 55 12
jeunesse@ccpoh.fr

Pas-de-Calais

CCRA

66 Place du Général de Gaulle
62370 Audruicq
07 70 27 57 96
pij@ccra.fr

Espace Jeunes Michel Brule

Place des Droits de l'Enfant
62210 Avion
03 21 79 44 90
pij@ville-avion.fr

Point Information Jeunesse

Place du 4 Septembre
62407 Béthune
03 21 63 00 75
pij@ville-bethune.fr

Association Développement Social Urbain

19 Rue de Wicardenne
62000 Boulogne-sur-Mer
09 84 32 07 01
sandrine.fiolet@asso-dsu.fr

Point information jeunesse

68 bis Rue de la Pomme d'Or
62100 Calais
03 21 46 20 70
jeunesse@mairie-calais.fr

CCAS Maison d'Initiatives et de la Citoyenneté

1 Rue Thibaut
62220 Carvin
03 21 08 06 19
pij@carvin.fr

Maison des services de Courrières

5 Rue des Acacias
62710 Courrières
03 91 83 23 00
pointemploi@courrieres.fr

Maison intercommunale des Services et de la Solidarité (MISS)

Rue Claude
62240 Devres
03 21 99 26 02
constance.lemettre@cc-desvressamer.fr

Espace Jeunes

12 rue Barbusse
62460 Divion
06.31.34.93.50
nkowalczuk@ville-divion.fr

Point information jeunesse

Impasse Pantigny
62141 Évin-Malmaison
03 21 77 21 74
pij@mairie-evin-malmaison.fr

Enerlya Maison de la CAPSO France Services

30 avenue Roland Huguet
62560 Fauquembergues
03 74 18 20 03
pij@ca-pso.fr

Espace Nelson Mandela,

25 Bis Rue des Fusillés
62440 Harnes
03 21 13 82 42
pij@ville-harnes.fr

ADEFI Mission Locale

7 rue d'enfer
62140 Hesdin
03 21 03 26 10
a.gaquere@adefi-mlr.fr

Centre Social - Le Portel

46 Rue du General San Martin
62480 Le Portel
03 21 10 31 10
pijleportel@gmail.com

Centre Social

29 Avenue Villemessant
62520 Le Touquet-Paris-Plage
03 21 05 21 20
jftac15@hotmail.fr

Point Information Jeunesse

309 Rue Clovis
62800 Liévin

03 91 84 71 68
s.duchateau@lievin.fr

CC du pays de Lumbres - MSAP

1 Chemin du Pressart
62380 Lumbres
03 21 12 57 24
donatienne.fournier@ccplumbres.fr

Espace Jean d'Ormesson

Square Jacques Fayeulle
62250 Marquise
03 21 87 11 21
pij@villedemarquise.fr

Maison des Jeunes

rue Pierre Simon
62680 Méricourt
03 21 74 98 80
hassan.ait-essaghir@mairie-mericourt.fr

Pôle Jeunesse du Montreuillois - USJM

17 rue sainte Austreberthe
62170 Montreuil
03 21 05 40 04
cajdumontreuillois@gmail.com

Point Information Jeunesse

18/20 Rue Emile Basly
62590 Oignies
03 21 40 04 64
pij@oignies.frr

Centre Culturel et Soleil Soledad

Place Lyautey
62114 Sains-en-Gohelle
03 21 40 25 30
pij.sainsengohelle@gmail.com

Maison des ados

32 rue de Wissocq
62500 Saint-Omer
06 02 00 84 23
pij@ca-pso.fr

ADEFI Mission Locale

1 Rue des Procureurs
62130 Saint-Pol-sur-Ternoise
03 21 03 26 10
a.dubois@adefi-mlr.fr

Médiathèque Le Trait d'Union

1 chemin de st Nazaire
62880 Vendin-le-Vieil

03 74 83 02 87
pij@vendinleveil.fr

Mission Jeunesse

33 Rue Boileau
62410 Wingles
03 21 38 96 49
karine.vercoudre@wingles.fr

Somme

Maison pour Tous

1 Place Saint-Jacques
80100 Abbeville
03 22 24 25 18
pij@mpt-abbville.asso.fr

Espace jeunesse "Odyssée"

29 avenue de la paix
80080 Amiens
03 60 01 00 35
a.elansari@amiens-metropole.com

Espace jeunesse "Marivaux"

20 rue Montaigne
80080 Amiens
03 22 44 55 03
a.mandi@amiens-metropole.co

Espace jeunesse "Les Alpilles"

1 rue des alpilles
80090 Amiens
03 22 44 75 27
m.benredjeb@amiens-metropole.com

Espace jeunesse "Elbeuf"

9 rue Louis Antoine de Saint Just
80090 Amiens
03 22 50 32 72
s.aliane@amiens-metropole.com

Espace jeunesse "La tour du marais"

120 rue Simone Signoret
80090 Amiens
03 22 45 61 25
k.kouassi@amiens-metropole.com

Espace jeunesse "Etouvie"

Pavillon Allée de la Réunion
80000 Amiens
03 22 44 40 09
s.achouitar@amiens-metropole.com

Espace jeunesse "La Bretesque"

2 place Vogel
80000 Amiens
03 22 72 68 23
a.hennouni@amiens-metropole.com

Tiers Lieu Jeunesse "Corner à St Leu"

12/14 rue des majots
80000 Amiens
03 22 46 30 15
m.nouaour@amiens-metropole.com

Point Information Jeunesse

170 bis rue du général Général Leclerc
80130 Friville-Escarbotin
03 22 30 68 87
sandrine.tetu@cc-vimeu.fr

Centre Social Intercommunal

12 Rue Louis Braille
80400 Ham
03 22 37 00 22
margaux.viseur@centresocialestsomme.fr

Point Information Jeunesse

13 Grande rue
80200 Monchy-Lagache
03 22 85 29 66
biblid@orange.fr

Point Information Jeunesse

5 Rue Jules Ferry
80200 Péronne
03 22 84 75 10
pij@ville-peronne.fr

Point Information Jeunesse

1 Rue de Verdun
80700 Roye
09 54 79 27 15
mij@roye.eu



Trouvez les coordonnées
des structures
Information Jeunesse
proches de chez vous
en scannant le QR code

Le guide Trouver un job - Édition 2024 est une publication du réseau Info Jeunes

Coordination : Florence Devenne (CIDJ)

Comité de rédaction : Vanessa Boesch (CRIJ Auvergne-Rhône-Alpes), Anne-Louise Martinat (CRIJ Nouvelle Aquitaine), Fabienne Masse (CRIJ Pays de la Loire), Valérie Montembault (CIDJ), **eurodesk**

Secrétariat de rédaction : Yasmine Agina (CIDJ)

Maquette et fabrication : Aneta Vuillaume (CIDJ)

Crédit photo de couverture : sturti /istockphoto.com

CIDJ - Centre d'Information et de Documentation Jeunesse

6/8, rue Eugène Oudiné - 75013 Paris

4, place du Louvre - 75001 Paris

Tél : 01 44 49 12 00

www.cidj.com / www.jobs-ete.com

Mise à jour régionale : CRIJ Hauts-de-France

Alix SARRAZIN et Marie VANCAECKENBERGH

www.ij-hdf.fr



#MonJobAvecInfoJeunes

Conformément à une jurisprudence constante, les erreurs ou omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce guide malgré les soins et les contrôles de l'équipe de rédaction ne sauraient engager la responsabilité de l'éditeur. La reproduction partielle ou totale des renseignements contenus dans cette édition est formellement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur.

© CIDJ / Réseau Info Jeunes 2024

Imprimé en Belgique par DBGROUP

Dépôt légal janvier 2024 - ISBN 978-2-84175-215-7

Toute l'Information Jeunesse
en Hauts-de-France est sur

ij-hdf.fr

Restons connectés !

